



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE PRAXIS  
SOCIALE**



## **SE FORMER**

### **Certification d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)**

La formation d'encadrants et responsables d'unités d'intervention sociale délivre aux apprenants les compétences et savoir-faire indispensables pour exercer leur fonction d'intermédiaires entre direction et équipes.

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale exercent principalement leurs fonctions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans les collectivités territoriales et les équipes socio-éducatives des établissements de santé. Ces cadres de proximité, membres à part entière de la direction, interviennent de manière centrale dans la régulation de l'action et dans la conduite du changement.

# Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale Niveau 6

<b>DURÉE DE LA FORMATION</b>	22 mois en alternance (théorie et pratique) avec des temps d'évaluation et de certification Possibilité d'allègement de la formation pratique selon la qualification et l'expérience professionnelle acquise dans le secteur
<b>CONTENU DE LA FORMATION</b>	La formation se décompose en 4 unités de formation (UF) :  <b>UF 1</b> Conception et conduite de projet <b>UF 2</b> Expertise technique <b>UF 3</b> Management d'équipe et communication <b>UF 4</b> Gestion administrative et budgétaire  ▶ 400 heures de formation théorique ▶ 420 heures de formation pratique (stages) - 210 heures pour un parcours allégé
<b>PRÉREQUIS À L'INSCRIPTION</b>	Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes : ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau 3) du secteur social ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 7 (anciens niveaux 2 ou 1) ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (ancien niveau 3) hors champ et justifier de 3 années d'expérience de cadre hors secteur ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du secteur et justifier de 4 années d'activité professionnelle dans le secteur
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTION</b>	Pour les démarches d'inscription, consultez le site internet <a href="http://www.praxis.alsace">www.praxis.alsace</a>
<b>MODALITÉS D'ADMISSION</b>	Sélection des candidatures sur dossier et entretien avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel Coût de l'épreuve orale : 150€ (sous réserve de modifications)
<b>COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION</b>	Coût de la formation : 8100 € (sous réserve de modifications) Financement selon votre situation (Région, Pôle Emploi, OPCO, CPF, employeur, personnel...)

Pour toute information complémentaire, adressez un mail à :  
Métabha Benchikh, responsable de formation : [m.benchikh@praxis.alsace](mailto:m.benchikh@praxis.alsace)  
Lorena Mathieu, assistante de formation : [l.mathieu@praxis.alsace](mailto:l.mathieu@praxis.alsace)